



## SOMMET DE COPENHAGUE DÉCLARATION COMMUNE DES ASSOCIATIONS FRANCAISES DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Face aux dangers pour notre planète et pour l'humanité que constituent le réchauffement climatique et la disparition de la biodiversité, aucun d'entre nous ne peut aujourd'hui ignorer l'urgence environnementale à laquelle nous sommes confrontés.

Ce défi appelle des réponses à la hauteur des enjeux: instances internationales, communautés d'Etats, Etats, entreprises, collectivités territoriales, associations, citoyens, chacun doit prendre part à cette tâche. Un engagement écologique fort doit fédérer les initiatives et actions, tant il est vrai qu'aucun effort particulier ne portera véritablement ses fruits, s'il ne s'inscrit pas dans une dynamique collective.

S'associant à la démarche entreprise par les organisations internationales de pouvoirs locaux et régionaux tels Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) qui représentent plus de la moitié de la population mondiale, les associations françaises de collectivités territoriales appellent de leurs vœux la signature d'un accord ambitieux sur le changement climatique à Copenhague.

Parce que les collectivités territoriales demeurent au plus près des concitoyens, des lieux de vie, d'échange, de partage, de lien social, elles agissent quotidiennement et sont des moteurs pour promouvoir en profondeur de nouveaux comportements.

Pour relever ce défi environnemental global, les gouvernements locaux et régionaux ont un rôle essentiel à jouer : sans leur engagement, il ne sera pas possible d'atteindre des objectifs de réduction de gaz à effet de serre compatibles avec des changements climatiques supportables. A l'évidence les élus locaux et régionaux avec l'appui indispensable de tous leurs partenaires techniques et financiers, de l'Etat, de l'Union européenne et des instances internationales, doivent en être les artisans majeurs.

Au travers de leurs compétences et des politiques locales qu'ils décident et mettent en œuvre sur leur territoire, les élus locaux et régionaux font preuve depuis longtemps de leur engagement pour atténuer le changement climatique et s'y adapter : maîtrise des consommations d'énergie, efficacité énergétique, promotion des économies d'énergie et développement des énergies renouvelables, urbanisme, politiques de logements, organisation des modes de déplacement de leurs habitants et mise en service des transports en commun moins polluants, gestion des déchets, protection des espaces naturels et de la biodiversité. Ils sont également nombreux à organiser leurs actions au travers de politiques territoriales de développement durable, comme les agendas 21 et les plans climat-énergie territoriaux.

Les élus locaux et régionaux sont prêts à poursuivre cet engagement en développant la coopération avec leurs partenaires européens et internationaux et à agir, tant pour aider à atteindre des objectifs nationaux ambitieux de réduction des émissions que pour soutenir les nécessaires mesures d'adaptation sur leurs territoires, via leurs politiques territoriales.

Le rôle essentiel des élus locaux et régionaux doit être reconnu et leur action confortée par des capacités techniques et financières renforcées. Cela nécessite que les accords internationaux sur le climat et en premier lieu ceux qui seront conclus à Copenhague mentionnent explicitement le rôle et l'action des collectivités.

**Les collectivités territoriales s'accordent :**

- 1. A soutenir la définition d'accords de grande portée et transparents, avec des objectifs ambitieux, clairs et contraignants juridiquement.**
- 2. A être attentifs aux principes de justice, d'équité et de solidarité en faveur des plus démunis.**
- 3. A lier l'action sur le climat aux stratégies de développement tout en œuvrant pour:**
  - la promotion de la sobriété énergétique et des énergies renouvelables ;
  - la maîtrise de l'urbanisme et la diversification de l'offre de transports publics ;
  - la préservation des ressources naturelles et la protection de la biodiversité ;
  - la conjugaison "environnement et santé" ;
  - la conduite de politiques locales et territoriales écologiquement responsables.

**Les gouvernements doivent parvenir à un accord. Cet accord doit reconnaître le rôle des collectivités territoriales.**

**Vous pouvez compter sur les autorités locales et régionales pour se mobiliser et relever le défi du changement climatique.**

A Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2009